

cession solennellement au jour annuel de son decés pour rendre graces des divers effets de sa protection, pour guerir les malades que les remedes ordinaires ne foulagent point. On avale dans de l'eau ou dans un boüillon un peu de la pouffière de son tombeau. Mr. de Champigny, Intendant en Canada, avoit perdu la voix pendant un an, au bout duquel Madame l'Intendante ayant fait dire une neuvaine il recouvra très parfaitement la voix. Il a fait faire plusieurs petits tableaux de cette bonne sauvage qu'il distribüe, et qu'on garde par estime qu'on a de la sainteté de cette Vierge Iroquoise, qui a conservé son innocence parmi tous les libertinages de l'impureté. Pendant 3 ans qu'elle a été en cette mission, elle s'y a fait de si grands progres en la vertu, qu'elle a merité que Dieu la glorifiast par quantité de guérisons miraculeuses obtenües de Dieu par son moyen.